



NUMÉRO 6 • JUILLET 2025

LA GAZETTE DE LISSY

Le bulletin d'information officiel de votre village.

AU SOMMAIRE :

Page 1
Édito

Page 2 et 3
Projets 2025

Page 4 et 5
Contrat rural 2025

Page 6 et 7
Zoom sur le budget

Page 8 et 9
SIETOM

Page 10
Savoir vivre citoyen

Page 11
Vie scolaire

Page 12
Actualités

CONTACT

 **Mairie de Lissy**
19 Place Roger Chauveau
77550 Lissy

 01.64.38.85.90

 mairie.lissy@ville-lissy.fr
urbanisme.lissy@ville-lissy.fr

 www.ville-lissy.fr
PanneauPocket : 77550 Lissy

 **Horaires public :**
- Lundi et mardi : 11h à 12h30
- Jeudi : 15h à 18h30
- Vendredi : 10h à 11h & 14h à 15h30

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous (s'adresser à la secrétaire).

EDITO

Chères Lissoises, Chers Lissois,

Le 3 avril 2025, le Conseil municipal a approuvé le budget prévisionnel communal. La section d'investissement va permettre :

- l'acquisition d'un micro tracteur tondeuse mulching,
- l'extension de notre système de vidéo protection par le rajout de deux caméras au coeur du village.
- l'aménagement du logement communal par la transformation de la salle de bain en remplaçant la baignoire par la pose d'une douche adaptée et pose d'une VMC, ainsi que l'isolation de la toiture côté cour,
- la réfection de la rue du cimetière et des abords du cimetière.

L'ensemble de ces investissements bénéficient de subventions octroyées par la CAMVS dans le cadre de son fonds de concours « Mandat 2020-2026 ».

Nous avons signé une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de travaux d'éclairage extérieur avec le SDESM afin de réaliser la création de plusieurs points lumineux autonomes solaires rue de Bois Gauthier entre le n°40 et le n°52.

Depuis 2024, nous avons sollicité également des aides financières auprès du Département de Seine-et-Marne et la Région Ile-de-France dans le cadre d'un nouveau Contrat Rural « CoR » pour des aménagements sécuritaires de la rue Grande/RD 471 par création de trottoirs et renforcement de chaussée et trottoirs sur la rue Verte et création de parking et trottoirs rue de Limoges, qui l'espérons, seront réalisés dès la mi-juillet 2025.

Comme vous avez pu tous le constater, les services des routes du Département ont procédé dès le 10 mars 2025 à la mise en place expérimentale sur une année, d'écluses afin de réduire la vitesse et en amont à préconiser un itinéraire conseillé poids lourds.

Depuis de nombreuses années, j'ai demandé la pose d'un radar fixe aux services de l'État. Le 28 février 2025, le service Éducation et Sécurité Routières de la préfecture, m'adressait, la réponse suivante : « ... que la mise en place et la gestion de ce type d'appareil répondent à des critères d'installation fondés sur l'accidentologie, le trafic et les vitesses relevées. ... le critère accidentalité n'est donc pas rempli en l'espèce. C'est la raison pour laquelle je sollicite une étude de vitesse auprès du Conseil départemental, compétent pour cette thématique... » Je déplore un manque de considération de la réalité de notre quotidien.

Ce sujet sensible est à suivre...

L'année 2025, fait apparaître une baisse des événements sur notre village par manque de bénévoles au Foyer Rural de Lissy. Je lance un appel afin de maintenir les manifestations qui étaient fort appréciées les années antérieures. Merci à Lucile. N'hésitez pas à vous manifester si le bénévolat vous tente.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous.

Votre maire,
Jean-Claude LECINSE

PROJETS 2025

Travaux rue du cimetière

- Réfection en totalité de la route
- Aménagement de places de parking devant le cimetière
- Gravillonnage des allées du cimetière

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Figueiredo BTP, et subventionnés par la CAMVS. Ils ont été achevés le 25/06/2025.

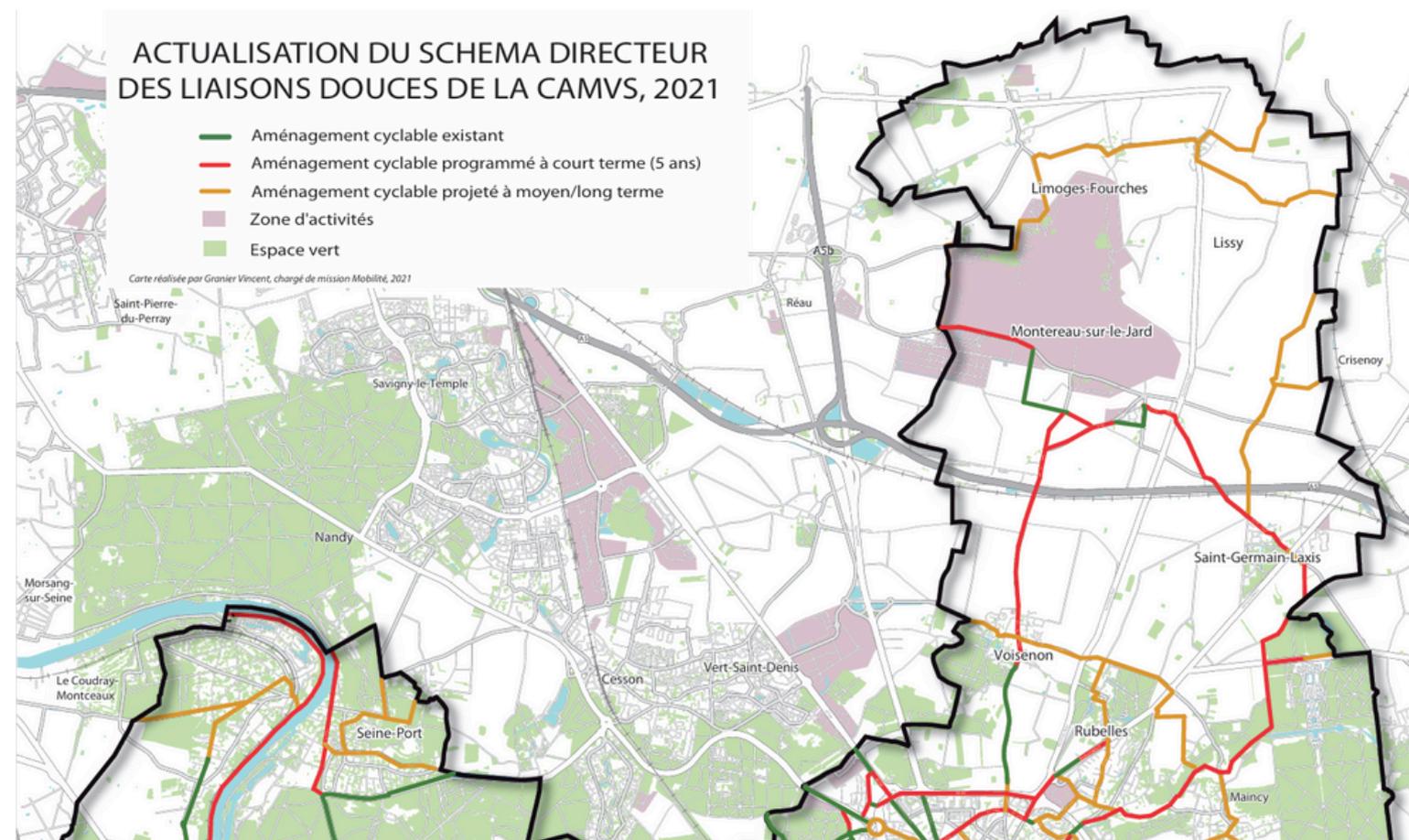


Liaison douce entre Lissy et Fourches

Les maires des deux communes se sont réunis pour demander auprès de la CAMVS (compétente) la création d'une liaison douce pour relier nos deux villages.

Respectivement, il a été procédé à un levé topographique, à une négociation avec les agriculteurs concernés et GRTGAZ.

A ce jour, ce dossier est bien engagé et espérons que prochainement vous pourrez bénéficier de cette nouvelle voie pédestre et cyclable pour le bien de tous.





PROJETS 2025

Expérimentation des chicanes

Le Département a procédé à la mise en œuvre à titre expérimental par la pose d'écluses seraient en quinconce à l'aide de balises de type K16 (rouge et blanc) sans stationnement, et a proposé un itinéraire conseillé PL.

Ces aménagements provisoires devraient permettre un ralentissement du trafic et une diminution de la vitesse (arrêté municipal n°2025/04 du 4 avril 2025 portant abaissement de la vitesse à 30km/h sur la RD471/ rue Grande à Lissy).

Comme toute expérimentation, des ajustements seront effectués avec l'Agence Routière Départementale (réunions de suivi et comptages du trafic).

Le but étant d'obtenir plus de sécurité dans le village et réduire le trafic.

En parallèle, le Département a procédé dès le 1er juillet 2025 au retrait des chicanes pour donner suite aux travaux travaux de création d'un carrefour giratoire sur la RD57 (commune de Crisenoy) et de renforcement de la RD1036, entraînant une déviation sur Lissy du 7 juillet au 8 août 2025.

Contrat rural : aménagements sécuritaires de la rue Grande, de la rue Verte et de la rue de Limoges

- Création de trottoirs sur ces rues (en enrobés couleur "miel" et espaces végétalisés), renforcement de la voie rue Verte et création d'un parking rue de Limoges
- Matérialisation de 2 arrêts bus (zébra en résine jaune) sur la rue Grande, en vis à vis
- Aménagement d'une continuité piétonne sécurisée entre l'abri et le quai - au niveau de la place Roger Chauveau

Ce projet est subventionné à 30% par le Département et à 40% par la Région Ile-de-France. Le reste à charge est financé par les fonds propres de la commune.

Démarrage des travaux

L'entreprise COLAS France de Chaumes-en-Brie débutera les travaux à partir du 11 août 2025.

Durant la période des travaux et pour des raisons de sécurité des équipes intervenantes, le retrait temporaire des chicanes est maintenu.

Une note annexe comprenant les informations et le plan des travaux dédiés aux riverains des rues concernées, vous permettrons une meilleure approche de ce chantier.

CONTRAT RURAL 2025

ZOOM SUR LES TRAVAUX DU CONTRAT RURAL : PLAN DU CHANTIER

	ENROBE MIEL 0/6 SUR TROTTOIR		Bordurette P1
	ENROBE NOIR 0/6 SUR TROTTOIR		Bordures grès déposées et reposées
	ESPACE VERT ENGAZONNE		Bordure T2
	ESPACE VERT POUR FUTURE PLANTATION		Résine gravillonnée sur arrêt de bus
	stationnement CAILLOUX en finition SILICO 6/8 ou en FINITION CAILLOUX porphyre 3/10		
	ENROBE BBSG 0/10 SUR CHAUSSEE		



CONTRAT RURAL 2025

PHASAGE DES TRAVAUX

RUE GRANDE

La société COLAS va réaliser à partir de 14 août 2025, des travaux d'aménagements sécuritaires voirie rue Grande, par la réfection des trottoirs de l'entrée à la sortie de la rue Grande, la création de deux arrêts bus, cheminement piéton autour de la place Roger Chauveau.

Ces travaux vont entraîner des perturbations durant la journée tout le long de la période du chantier.

Il est conseillé de prendre vos dispositions si vous avez des contraintes particulières.

RUE VERTE

La société COLAS va intervenir à partir du 12 septembre 2025, des travaux d'aménagements sécuritaires voirie en créant des trottoirs et réfection de la voie, rue verte.

Ces travaux vont entraîner la fermeture de cette voie dans les 2 sens, durant la journée tout le long de la période du chantier.

Il est conseillé de prendre vos dispositions si vous avez des contraintes particulières (stationnez vos véhicules en dehors de la rue, différer vos livraisons).

Le ramassage de déchets sera assuré ; il est impératif de sortir vos containers la veille avant 17h.

RUE DE LIMOGES

La société COLAS va réaliser à partir du 30 septembre 2025, des travaux d'aménagements sécuritaires voirie en créant un parking et la réfection des trottoirs de la rue de Limoges..

Ces travaux vont entraîner une gêne dans ce secteur, durant la journée tout le long de la période du chantier.

Le stationnement est interdit sur le parking rue de Limoges durant l'exécution des travaux.

Il est conseillé de prendre vos dispositions si vous avez des contraintes particulières.



ZOOM SUR LE BUDGET

Résultats financiers

- COMPTE FINANCIER 2024 :
 - FONCTIONNEMENT 2024

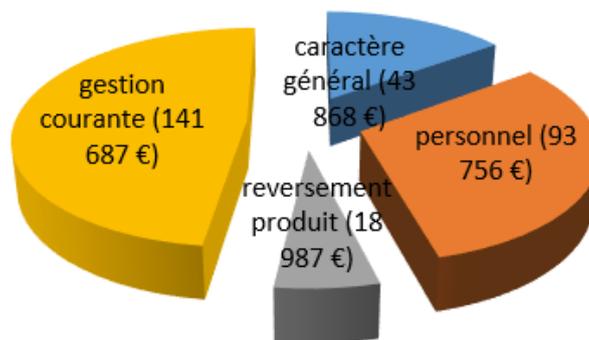
Les dépenses 2024 ont été globalement maîtrisées, malgré l'inflation persistante.

Il en résulte un excédent d'exercice de 97 497€ accroissant notre capacité d'investissement.

- INVESTISSEMENT 2024

2024 est une année charnière. Le remplacement des menuiseries permettant une meilleure isolation thermique et phonique a été réalisé sur l'ensemble du bâtiment de la mairie (y compris le logement).

Cpte financier 2024 Fonctionnement DEPENSES (charges) 298 298€



Budget 2025-2026

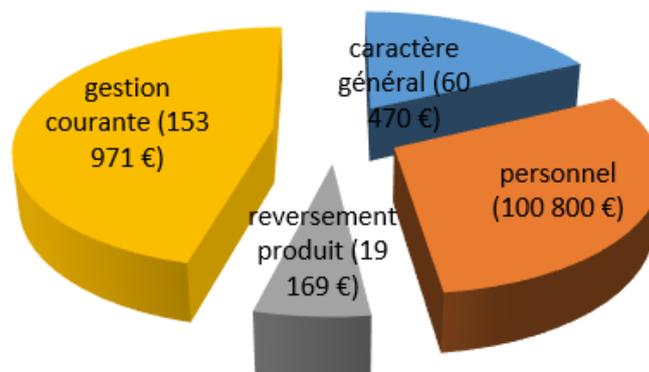
- Prévisions :
 - FONCTIONNEMENT 2025

Ce budget s'inscrit dans la continuité de la maîtrise de nos dépenses, en dépit de charges supplémentaires liées aux travaux du SIVOM (classes supplémentaires, création d'une cantine).

- INVESTISSEMENT 2025

Cette année sera consacrée essentiellement à des travaux de voirie (mise aux normes des trottoirs de la rue Grande, aménagement de la rue Verte et de la rue de Limoges) grâce à un contrat rural.

BUDGET 2025 Fonctionnement DEPENSES (charges) 334 410€





ZOOM SUR LE BUDGET

Investissements

La CAMVS attribue des Fonds de Concours « Mandat 2020/2026 » en investissement sous conditions pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale. L'enveloppe globale sur cette mandature s'élève à 50 000,00€.

La commune a donc sollicité la CAMVS pour les opérations suivantes :

En 2024 :

Des travaux de changement de menuiseries sur l'ensemble du bâtiment mairie ont été réalisés. Le coût global de cette opération a été de 58 025,24 € HT, l'aide communautaire s'est élevée à 16 682,26€, soit à hauteur de 28,75% du montant HT.

En 2025 :

Nous l'avons à nouveau sollicité pour les projets suivants :

- poursuivre les améliorations sur le bâti de la mairie en procédant à l'isolation de la toiture côté cour au-dessus du logement occupé et d'aménager la salle de bain par la pose d'une VMC et retrait de la baignoire, pose d'une douche. Le coût de cette opération est estimé à 19 676,90 € HT.
- renforcer le système de vidéo protection par le rajout de 2 caméras et remplacement du serveur par un 32 voies, avec reprise de l'ancien. Le coût de cette opération est estimé à 14 140,00 € HT.
- renouveler le matériel vieillissant, optimiser et répondre aux techniques de recyclages des tondeuses par l'achat d'un micro tracteur tondeuse mulching. Le coût global de cette opération est estimé à 17 275,00 € HT.
- assurer la sécurité des usagers de la « rue du Cimetière » qui est très détériorée (déformations, affaissements des bas-côtés, fissures, arrachements et nids de poules) sur toute la longueur de cette voie. Le coût de cette opération est estimé à 31 894,00 € HT.

Le 26 mai dernier, la CAMVS nous a octroyé les attributions correspondantes :

- 7 870,76 € pour la rénovation et l'isolation de la toiture au-dessus du logement « mairie » et les travaux d'amélioration dans ce logement représentant 40% du coût de l'opération,
- 5 656,00 € pour le renforcement du système de vidéo protection avant le rajout de 2 caméras et le remplacement du serveur représentant 40% du coût de l'opération,
- 6 910,00 € pour l'acquisition d'un micro tracteur tondeuse mulching représentant 40% du coût de l'opération,
- 12 757,60 € pour la réfection de la voirie « rue du cimetière » représentant 40% du coût de l'opération.



COLLECTES

Mémo Collectes

- Ordures ménagères : vendredi.
- Tri sélectif : mardi en semaine paire.
- Encombrants : 3ème mercredi du mois.

Si la collecte n'a pas eu lieu, laisser les bacs sortis :

Le passage aura lieu le lendemain sauf en cas d'anomalie de collecte. Veillez à ce que les bacs ne gênent pas la circulation des piétons.

Tri sélectif

- Tous les emballages sont à mettre dans le container jaune
- Besoin d'un bac plus adapté, un bac à réparer : <https://sietom77.com/bacs-de-collecte/> ou contacter le service maintenance : 01 64 07 37 58 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 ou par courriel : maintenance@sietom77.com
- Ne pas emboîter les emballages ni compacter les bouteilles plastiques : les emballages vides doivent être mis en vrac dans les bacs et non dans un sac.
- Les bidons à combustible liquide sont à emporter en déchetterie.

Encombrants

Pas de déchets électroniques, électriques, pièces automobiles, palettes sur les trottoirs (les apporter en déchetterie).

- S'il s'agit d'un mobilier, vaisselle, appareil en état de marche ... : l'apporter à la Recyclerie du Lombric - 9 Rue de la Plaine de la Croix Besnard Vaux-le-Pénil où ils seront vendus à petit prix.
 - Sinon optez pour un site de dons : Geev, donnons.org, recupe.net,...
- Vous n'êtes pas bricoleur : réparation participative dans un « Repair café » (Mormant, Vaux-le-Pénil, Nandy, Cesson ...), les « ateliers du coin » à Melun.

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	31				

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5					1	2	1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
29	30	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

- Emballages et verre
Bacs jaune et vert
- Ordures ménagères
Bac gris
- Encombrants



Sortir les bacs
la veille de la collecte
après 19h

Le SIETOM vous accompagne dans la gestion de vos déchets



01 64 07 99 75 (du lundi au vendredi 9h-13h/14h-17h)
www.sietom77.com / info@sietom77.com
 Retrouvez-nous aussi sur Facebook

39 communes, 159 404 habitants et 63 266 foyers





ZOOM DÉCHETS VERTS

- Ne plus les mettre avec les ordures ménagères
- Les apporter en déchetterie ou à défaut pratiquer le mulching, le paillage avec le broyat, compostage (Gratuit : demandez au SIE TOM un bac à compost)

En attendant et pour une transition en douceur

Collecte temporaire des végétaux tous les 15 jours exclusivement jusqu'en novembre 2025.
Vendredi - semaine impaire

Les végétaux concernés :

- Tontes de gazon et d'herbe
- Feuilles
- Petites tailles de haies et d'arbustes
- Divers végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs,...)
- Fruits ou légumes

Ne seront pas acceptés

- les branchages et les souches, les sapins de Noël, copeaux et autres déchets de bois traités ou non, les ordures ménagères, les bâches plastiques, pots, le grillage lié au jardinage et à l'entretien des espaces verts, les déjections et le fumier, la terre ou les gravats, les déchets fermentescibles notamment les épluchures de fruits et légumes et les restes de repas.
- les végétaux présentés dans des sacs de jardin ou poubelle ronde.
- en cas de pluie les sacs kraft ne seront pas collectés.

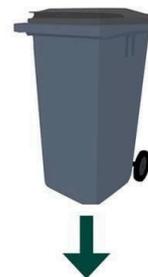
Les quantités et les conditions de leur collecte :



5 sacs de 100 litres
SAC KRAFT UNIQUEMENT

Conseil : fermer le haut des sacs en enroulant les bords et mettre à l'abri jusqu'au jour de la collecte

OU



En vrac, dans un bac normé (NF EN 840-1) qui permet l'accroche au lève-conteneur de la benne de collecte
(pas d'utilisation du bac jaune exclusivement réservé aux emballages)

Avez-vous vraiment testé les autres alternatives ?



Compostage

Une partie de votre tonte séchée, les tailles et feuilles peuvent se composter



Mulching

L'herbe laissée sur place fertilise votre sol et le protège contre la sécheresse



Paillage

Vos tontes et déchets de jardins broyés à la tondeuse protègent vos plantations



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET TAILLE DES HAIES

Les propriétaires, locataires sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires. Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique.

Les haies des propriétés bordant les routes et les trottoirs peuvent représenter un danger pour la circulation des piétons et des véhicules en réduisant leur visibilité.

Nous tenons à rappeler aux propriétaires qu'il est obligatoire d'entretenir les plantations qui longent les voies publiques. La taille doit être effectuée en bordure de propriété, car la responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

- Élaguer ou couper régulièrement les arbres, arbustes, plantations, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées. Ils ne doivent pas gêner le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation ni la visibilité en intersection de voirie.
- Les branches et la végétation ne doivent pas excéder 2 mètres.

STATIONNEMENT GENANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le stationnement est interdit sur les trottoirs, en double-file, devant les entrées de garage, sur les pelouses et espaces vert de la commune, devant l'accès des bornes contre l'incendie ainsi que devant tout équipement public (station d'épuration, transformateur électrique,...).

Malgré plusieurs rappels, nous ne pouvons que constater que des véhicules stationnent sur les trottoirs, notamment sur la rue de Soignolles. Nous vous rappelons que pour de raisons de sécurité des familles et de respect du code de la route (article R417-11) que les trottoirs doivent être libre d'accès pour les piétons.

Il en est de même pour les véhicules en stationnement abusif, particulièrement observé, Parking route de Limoges et Place Roger Chauveau, pour rappel un véhicule ne peut rester stationné au même endroit sur la voie publique plus de 7 jours consécutifs.

Pour la sécurité et le respect de tous, la police intercommunale sera amenée à verbaliser les contrevenants.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Pour un environnement sûr et serein pour nos enfants, les parents et les usagers adoptez de bons comportements aux abords de l'école.

Trois problématiques majeures constatées :

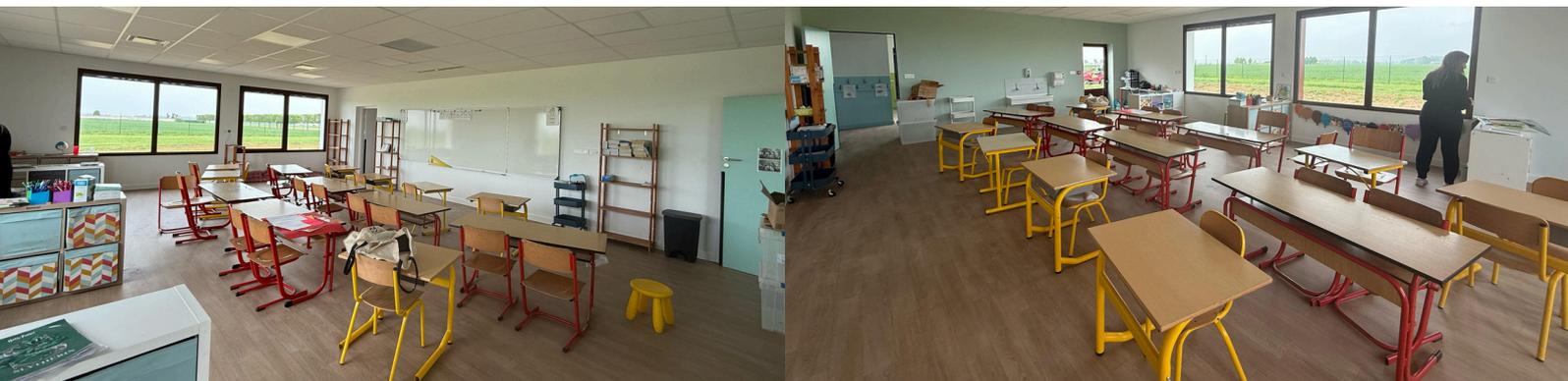
- La vitesse excessive: Trop de véhicules circulent encore à vive allure près de l'école et de ses abords. Rappelons que la vigilance est de mise, notamment aux heures d'entrée et de sortie des classes. Un simple excès de vitesse peut avoir des conséquences graves.
- Les stationnements gênants: Se garer sur les passages piétons ou en double file, ou aux accès de propriétés gêne la circulation et met en danger les enfants. Des comportements parfois perçus comme anodins mais qui entraînent des conflits et augmentent les risques d'accident.
- Les chiens non tenus en laisse: Bien que souvent inoffensifs, les animaux en liberté peuvent effrayer les enfants ou provoquer des incidents inattendus. Pour le confort et la sécurité de tous, il est impératif de tenir son chien en laisse à proximité de l'école et de ramasser les déjections.

Ensemble, soyons responsables!

EXTENSION ECOLE DES 4 CHEMINS À LISSY

Nouvelle classe : accueil des CP-CE1 sur l'extension !

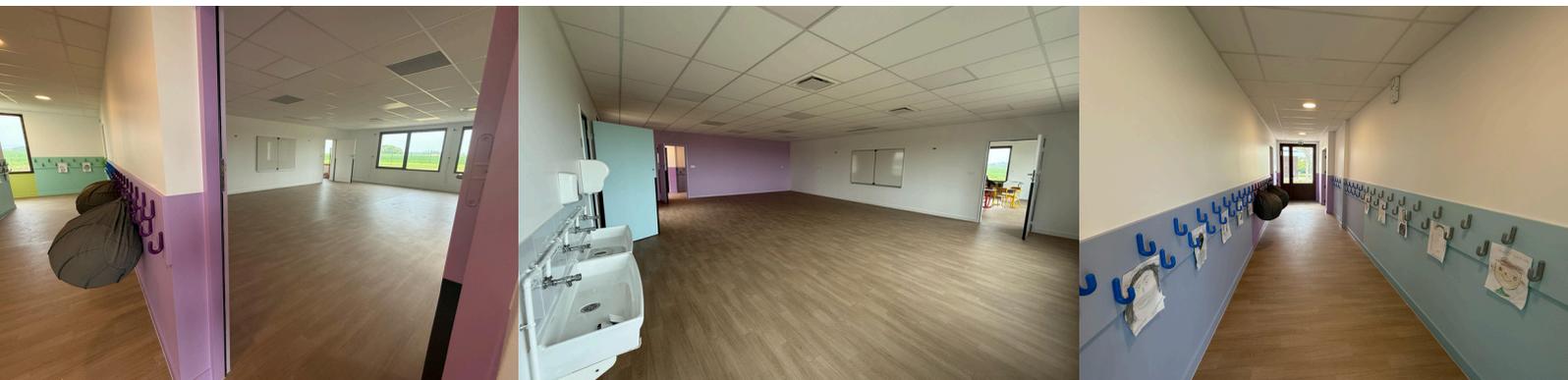
Après plusieurs mois d'attente, le 28 avril dernier, les élèves de la petite classe place Roger Chauveau, ont pu découvrir leur nouvelle classe à l'école des 4 chemins - 50 rue de Soignolles.



Nouvel espace de garderie

A cette même date, les enfants inscrits en garderie, ont pu également découvrir un nouvel espace de garderie situé juste à côté de la nouvelle classe.

Dans l'organisation du SIVOM pour la gestion des temps périscolaires, cet espace est dédié aux enfants de maternelle.



Nouvelle restauration scolaire

Le plus important de cette extension est la création de la restauration scolaire pour les enfants scolarisés des deux communes !

Malheureusement afin de respecter toutes les règles de sécurité et d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, l'ouverture de la cantine n'a pas pu se faire en avril 2025. Son ouverture a donc été reportée à la rentrée scolaire 2025-2026.





CINÉ PLEIN AIR

Votre parenthèse cinématographique estivale est de retour !

Pour cette 11ème édition, 16 projections gratuites en plein air sont proposées dans 17 communes du territoire, du 14 juin au 30 août.

<https://www.calameo.com/read/0049858794182cb2f5ac0>

SPORT PASSION

Sport Passion revient pour animer l'été des 6-17 ans avec des stages sportifs variés organisés par l'Agglomération Melun Val de Seine. Ce programme de stages sportifs, qui rencontre chaque année un vif succès, permet aux enfants et adolescents de découvrir une grande variété d'activités physiques encadrées par des professionnels.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 12 mai 2025. N'hésitez pas à inscrire vos enfants en ligne !

https://www.melunvaldeseine.fr/information-transversale/actualites/default-ff736ecf4b-7199?no_cache=1

RANDO VAL DE SEINE

La Rando du Val de Seine est de retour pour une seconde édition. Enfilez vos chaussures de marche et profitez d'une journée mémorable la découverte du patrimoine naturel et historique de Melun Val de Seine.

https://www.melunvaldeseine.fr/information-transversale/agenda/la-rando-du-val-de-seine-6355?no_cache=1

MAISON DE L'HABITAT

La CAMVS a lancé sa Maison de l'habitat Melun Val de Seine, elle a vocation à répondre, conseiller et orienter les habitants sur tous les sujets liés au logement et à l'habitat et en particulier sur la question de la rénovation énergétique.

Ce guichet unique, ouvert à tous les résidents des 20 communes du territoire, permet d'apporter un conseil indépendant et neutre aux ménages et ainsi de contribuer à la massification de la rénovation énergétique, priorité nationale et des élus de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

<https://www.melunvaldeseine.fr/au-quotidien/habitat/la-maison-de-lhabitat-melun-val-de-seine>

UNIVERSITE INTER-AGES

L'Université Inter-Âges (UIA) est à la croisée du savoir et du lien social. Elle permet d'acquérir des connaissances ou de les compléter, tout en combinant une activité intellectuelle et sociale ! Elle a pour mission de favoriser et de développer des activités intergénérationnelles et conviviales pour lutter contre l'isolement.

<https://www.melunvaldeseine.fr/envie-de-bouger/luniversite-inter-ages-melun-val-de-seine>

SAISON CULTURELLE 2025/2026

L'Agglo Melun Val de Seine lance sa saison culturelle 2025/2026

Théâtre, musique, danse, humour, spectacles jeune public... une programmation pensée pour tous les goûts et tous les âges.

<https://culturetvous.fr/informations-transversales/publications/saison-culturelle-2025-2026-7372>

TAD

https://tad.iledefrance-mobilites.fr/?_gl=1%2A18oqf8u%2A_gcl_au%2AMjEwMDg4NTg4OS4xNzUyMjE5MDUw



DIRECTION ET MISE EN PAGE DE LA PUBLICATION :

JEAN-CLAUDE LECINSE
SYLVIE DA SILVA
AMANDINE DE OLIVEIRA

REDACTION :

MICHELLE BOUILLAND-CHAUVEAU
NATHALIE CANET
SYLVIE DA SILVA
AMANDINE DE OLIVEIRA
REGINALD HERBEAUX

IMPRESSION :

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS.
155 EXEMPLAIRES



IMPRESSION SUR PAPIER RECYCLÉ.



MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.